

Le présentéisme comme symptôme d'un monde du travail obsédé par la performance

Les tentatives des entreprises pour limiter l'absentéisme au travail, par exemple par les primes au rendement, l'ajout d'une garderie sur le lieu de travail et les coupures de salaire, sont connues. Plusieurs recherches et initiatives ont qualifié et quantifié ce phénomène. La question de l'absentéisme s'inscrit dans un processus de valorisation de la présence au travail, processus lui-même inscrit dans une valorisation croissante de la performance au travail. Pourtant, la recherche d'Éric Gosselin et de Martin Lauzier atteste que la présence au travail n'est pas toujours preuve de performance. C'est ce qu'ils expliquent en développant le concept de présentéisme, qui « caractérise le comportement du travailleur qui, malgré des problèmes de santé physique et/ou psychologique nécessitant de s'absenter, persiste à se présenter au travail¹ ». L'analyse de ce phénomène tend à démontrer que plusieurs travailleuses et travailleurs se rendent au travail alors que leur condition de santé devrait les mener à rester à la maison.



Hubert Forcier
Conseiller politique et agent d'information à la FEC-CSQ
fec.forcier.hubert@csq.qc.net

Le présentéisme entraîne deux problèmes fondamentaux. Il cause une improductivité relative des travailleuses et travailleurs, alors que celles-ci et ceux-ci ne sont pas en mesure d'offrir leur rendement habituel au travail. Il retarde aussi le plein rétablissement de la travailleuse ou du travailleur ayant des problèmes de santé. C'est donc



dire que les initiatives récentes visant à valoriser la présence au travail, et ce, dans l'objectif avéré de faire diminuer le taux et les coûts reliés à l'absentéisme, engendrent des effets pervers. La valorisation de la présence au travail semble parfois se réaliser au prix de la santé des travailleuses et travailleurs.

Bien que la question du présentéisme soit moins prégnante que celle de l'absentéisme, le présentéisme est pourtant aussi ou sinon plus important que l'absentéisme. Les auteurs de la recherche se réfèrent à une analyse de 2008 qui établit que « 70 % des travailleurs adoptent minimalement un comportement de présentéisme par année² ». Les problèmes musculo-squelettiques et les désordres dépressifs et anxieux sont les problèmes de santé qui influent le plus sur la fréquence du présentéisme.

En somme, la recherche de Gosselin et Lauzier démontre que le présentéisme est non seulement un phénomène important dans la compréhension des mutations du monde du travail, mais qu'il est de plus un phénomène complexe qui mérite qu'on s'y attarde. L'amélioration de la santé des travailleuses et travailleurs passe par une meilleure compréhension de l'accentuation du présentéisme dans un monde du travail de plus en plus obnubilé par la performance.

- 1 Gosselin, Éric et Lauzier, Martin, *Le présentéisme : lorsque la présence n'est pas garante de la performance*, Document de recherche, Département de relations industrielles, Université du Québec en Outaouais, août 2010, p.2.
- 2 *Ibid.*, p.8

Réflexion sur la problématique des petites cohortes dans le réseau collégial

Le 26 novembre dernier s'est tenue une rencontre du comité de vigilance de la FEC visant à partager l'information sur la réalité des petites cohortes dans le réseau collégial. Je vous propose de regarder la situation sous l'angle du modèle de la loi de l'offre et de la demande. Ce dernier prétend qu'il se crée un équilibre entre celles-ci. On suppose ainsi qu'il n'y a aucune intervention visant à modifier ni l'offre ni la demande. Or, toute action visant à influencer l'une ou l'autre brise l'équilibre et a des conséquences sur le taux d'inscription par programme.



Louis-Philippe Paulet
Trésorier de la FEC-CSQ et enseignant au cégep de Sorel-Tracy
louisphilippe.paulet@cegepst.qc.ca

mesures championnes si on exclut la diminution des critères d'admission. On trouve des pistes de solutions dans cette catégorie. Les actions qui contribuent à diminuer l'offre (D) constituent le chaudron de patates chaudes pour le gouvernement, les collèges et les organisations syndicales. Il n'est jamais bien vu de fer-

mer des programmes. Les gouvernements s'en sont d'ailleurs lavés les mains en laissant les collèges agoniser seuls. Le financement spécial des programmes à petites cohortes (annexe S-026) n'est pas un programme universel et il ne finance qu'une partie des manques à gagner. En conséquence, certains programmes ferment ou sont suspendus chaque année, sans aucune planification à long terme.

Le gouvernement et les collèges ne s'attaquent pas à contrecarrer la problématique des petites cohortes (inscriptions/programme), mais bien au problème de la baisse des effectifs étudiants (inscriptions totales par collège). Les besoins de main-d'œuvre spécialisée font en sorte que le gouvernement veut voir le plus grand nombre de diplômés sortir des écoles. Pour les collèges aux prises avec les problèmes associés aux petites cohortes, plus d'inscriptions signifient plus de financement dans l'enveloppe A, servant à financer leurs structures difficiles à amincir. Les difficultés liées au financement des programmes résultent

également en un manque à gagner dans l'enveloppe E, celle des enseignantes et enseignants. Mais comme les mécanismes de calcul de la charge individuelle de travail (CI) sont imparfaits, surtout lorsqu'il y a peu d'étudiantes et d'étudiants inscrits, il est possible de maintenir des programmes en difficulté sans créer de déficit, même si pour cela on doit augmenter la charge de travail des profs.

Conclusion

Une des raisons de l'échec à maintenir des programmes viables avec un taux d'inscription suffisant réside dans le fait que les collèges se sont attaqués à la mauvaise variable de l'équation. Ces derniers ont davantage porté leur attention au nombre total d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans leur institution plutôt qu'au nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits par programme. Comme fédération, il est douloureux d'assister à la décroissance démographique en région et de constater toute la détresse que cela entraîne chez les profs. Pour cette raison, encourager une rationalisation de l'offre devient difficile à soutenir, même si cela pourrait contribuer à faire diminuer la souffrance. Par contre, se positionner en faveur de mesures visant à stimuler les demandes d'inscription sans en augmenter l'offre s'inscrit dans une démarche incontournable. Notre position gagnerait à s'inscrire dans une approche nationale de bonifications ciblées des programmes de prêts et bourses et de promotion des programmes d'études collégiales. Donner une aide directe aux étudiantes et étudiants minimiserait la création de structures bureaucratiques et il est fort possible que les retombées à long terme soient positives. L'implantation de telles mesures ne devrait pas se faire à la pièce. Une vision globale s'impose dans l'intérêt du Québec et du réseau collégial. Seule une planification nationale pourrait permettre un arbitrage qui fasse en sorte qu'on évite de s'enliser dans des guerres d'ego ou de clocher. MELS... où es-tu?

1 Ce tableau ne présente pas toutes les solutions possibles, mais synthétise les mesures principales.

MESURES CONTREPRODUCTIVES

(Diminuant le TIPA)

A - Politiques contribuant à augmenter l'offre

Augmentation du nombre d'autorisations

Les DEC faits en intensif offerts en parallèle des DEC réguliers

Création d'AEC là où des DEC apparentés existent déjà

Multiplication des activités de formation continue offertes au professionnel ou dans les universités

Ventes des plans-cadres d'AEC des collèges entre eux

B - Politiques contribuant à diminuer la demande

Hausse des frais de scolarité
Abandon des DEC ou AEC à temps partiel

Augmentation des critères d'admission

Décrochage scolaire au secondaire

MESURES GAGNANTES

(Augmentant le TIPA)

C - Politiques contribuant à augmenter la demande

Admissibilité accrue des étudiantes et étudiants aux programmes de prêts et bourses

Bourses ciblées par institution ou par programme

Offre de logement ou de transport aux étudiantes et étudiants

Plans de rapprochement (dans la mesure où ils ciblent des programmes déjà existants)

Incitatifs parascolaires (sports, activités, etc.)

Incitatifs pédagogiques (alternance travail-études, ordinateurs portables fournis, etc.)

Diminution des critères d'admission (on ne peut cependant parler ici de mesure « gagnante »!)

Accueil des étudiantes et étudiants étrangers

Accueil des étudiantes et étudiants de 3^e tour

D - Politiques contribuant à diminuer l'offre

Fermetures de programmes

Rationalisation nationale de la carte de programmes

S-026 – Volet fermeture de programmes